## Tableau: définition des atteintes d'organes dans l'histiocytose langerhansienne

La règle est de considérer que l'atteinte d'un organe repose sur des examens biologiques ou radiologiques SI une histologie formelle sur un organe d'une façon concomitante est disponible. On ne recommande pas de documenter chaque atteinte par une biopsie si une biopsie d'un organe est disponible — sauf si l'aspect radiologique est inhabituel ou discordant. Mais au moins une biopsie doit être faite.

Atteinte hématopoïétique	Modérée si hémoglobine entre 10 gr/dl et 7 gr/dl ou thrombopénie entre 150			
	50 000/mm³ ou Neutropénie entre 1500 et 500/mm³ sauf chimiothérapie			
	<b>Sévère</b> si hémoglobine<7 g/dl et/ou plaquettes<50 000/mm <sup>3</sup> ou Neutropénie <			
	500/mm <sup>3</sup> sauf chimiothérapie			
	L'infiltration histiocytaire éventuelle sur le myélogramme n'est pas un critère de			
	diagnostic ni d'évaluation. La biopsie ostéo médullaire permet de mesurer une			
	éventuelle myélofibrose.			
Atteinte splénique	Débord de plus de 2 cm sur la ligne médio claviculaire, confirmé à l'échographie.  La mesure de la taille de rate par rapport à l'ombilic et au pubis est indispensable,			
	par un examen clinique.			
Atteinte hépatique	Débord de plus de 3 cm sur la ligne médio claviculaire.			
	Anomalies du bilan hépatique (hyperbilirubinémie, hypoprotidémie, augmentation			
	des γGT, des phosphatases alcalines, des transaminases, ascite, œdèmes).			
	Présence d'une masse nodulaire intra hépatique considérée comme une atteinte			
	hépatique.			
Atteinte pulmonaire	Pneumothorax			
	Lésion radiologique typique (nodules ou kystes) sur le TDM avec étude en coupes			
	fines. Une image atypique doit faire l'objet d'un LBA voire d'une biopsie.			
Atteinte osseuse	Toutes atteintes radiologiques documentées par une examen histologique, un aspect			
	radiologique ou scannographique. Une fixation scintigraphique, un hypersignal			
	IRM ne correspondant pas à une symptomatologie, ni à une image radiographique			
	n'est pas considérée comme une atteinte osseuse.			
Atteinte cutanée	Toute éruption cutanée documentée par un examen histologique ou toute lésion			
	d'aspect compatible, si une histologie d'un autre organe est disponible.			
Atteinte hypophysaire	Toutes déficiences en hormones hypophysaires.			
	Présence d'un aspect tumoral au niveau de l'axe hypothalamo hypophysaire.			
Atteinte neurologique tumorale	Tous processus expansifs intra crâniens - encéphaliques - ou méningés.			
Atteinte neurologique dégénérative IRM	Aspect d'atteinte neuro dégénérative compatible sur l'IRM avec un hypersignal			
	localisé au niveau des noyaux dentelés sur cervelet ou une atrophie cérébrale NON			
	expliquée par une corticothérapie. La date de cette atteinte IRM est la date de la			
	première IRM pathologique.			
Atteinte neurologique dégénérative clinique	Présence d'une symptomatologie évocatrice (= soit syndrome cérébelleux - soit			
	déficit des fonctions supérieures) avec un aspect IRM compatible en ayant éliminé			
	une atteinte neurologique non histiocytaire.			